

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Francisation

NIVEAU 1 : DES MOTS POUR SE PRÉSENTER

LAN-1019-2

Septembre 2015

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	4
Les critères d'évaluation	4
La maîtrise des connaissances	5
La pondération	5
Les savoirs.....	5
Spécifications des instruments d'évaluation	6
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	6
La composition de l'épreuve.....	6
Les outils de collecte de données	6
Le matériel autorisé	7
Les outils de jugement	7
Le seuil de réussite	7
La reprise.....	7

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle (présentes dans les instruments d'évaluation) pourraient être utilisées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éducation et monde du travail • Vie personnelle et citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langues <p>Situations de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription • Salle de classe • Orientation dans un établissement • Relations sociales 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Francisation <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1 : Des mots pour se présenter
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétence langagière 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension orale <p>Compétence langagière 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production orale <p>Compétence langagière 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension écrite <p>Compétence langagière 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production écrite 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Éléments de phonétique • Lexique

Critères d'évaluation	
Critère d'évaluation de la compétence 1 Interprétation appropriée de mots ou d'expressions dans un message oral lié à l'identité ou à des besoins immédiats	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.
Critère d'évaluation de la compétence 2 Communication orale appropriée de mots ou d'expressions liés à l'identité ou à des besoins immédiats	
Critère d'évaluation de la compétence 3 Interprétation appropriée de mots ou d'expressions dans un message écrit lié à l'identité ou à des besoins immédiats	
Critère d'évaluation de la compétence 4 Communication écrite appropriée de mots ou d'expressions liés à l'identité ou à des besoins immédiats	

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Les tableaux qui suivent apportent des précisions sur chacun des critères d'évaluation et des sous-critères qui les composent. La liste des précisions n'est pas exhaustive et chaque élément mentionné doit être interprété dans le cadre du présent cours.

Il est à noter qu'en plus de solliciter des savoirs prescrits du cours, la tâche que l'adulte est amené à réaliser fait aussi appel à des stratégies et à des repères culturels, qui ne font toutefois pas l'objet d'évaluation.

Compétence langagière 1 : Compréhension orale	
Critère : Interprétation appropriée de mots ou d'expressions dans un message oral lié à l'identité ou à des besoins immédiats	
Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :	Précisions
Exploiter les éléments de la grammaire du texte	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les éléments de la communication langagière
Exploiter les éléments de phonétique	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les éléments du système prosodique Reconnaître les éléments du système vocalique Reconnaître les éléments du système consonantique
Exploiter les éléments du lexique	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le vocabulaire

Compétence langagière 2 : Production orale	
Critère : Communication orale appropriée de mots ou d'expressions liés à l'identité ou à des besoins immédiats	
Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :	Précisions
Exploiter les éléments de la grammaire du texte	<ul style="list-style-type: none"> Adapter sa production à la tâche Respecter les conventions de la communication
Exploiter les éléments de la grammaire de la phrase	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les règles de la syntaxe
Respecter les éléments de phonétique	<ul style="list-style-type: none"> Respecter le système vocalique Respecter le système consonantique
Exploiter les éléments du lexique	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le vocabulaire approprié

Compétence langagière 3 : Compréhension écrite	
Critère : Interprétation appropriée de mots ou d'expressions dans un message écrit lié à l'identité ou à des besoins immédiats	
Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :	Précisions
Exploiter les éléments de la grammaire du texte	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les éléments de la communication langagière
Exploiter les éléments du lexique	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le vocabulaire

Compétence langagière 4 : Production écrite	
Critère : Communication écrite appropriée de mots ou d'expressions liés à l'identité ou à des besoins immédiats	
Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :	Précisions
Exploiter les éléments de la grammaire du texte	<ul style="list-style-type: none"> Adapter sa production à la tâche Appliquer les règles de présentation et d'organisation visuelles du texte
Exploiter les éléments du lexique	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le vocabulaire approprié Respecter les règles de l'orthographe lexicale Utiliser uniquement le français

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance relative accordée à chacune d'entre elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

- Compétence 1 « Compréhension orale » : 40 %
- Compétence 2 « Production orale » : 30 %
- Compétence 3 « Compréhension écrite » : 15 %
- Compétence 4 « Production écrite » : 15 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont énumérés dans le cours. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties administrées lors de séances d'évaluation différentes, sans ordre prédéterminé.

Durée totale : 30 minutes

Évaluation combinée des compétences « Compréhension orale » et « Production orale »
Durée : 10 minutes (incluant 3 minutes pour le dialogue)

Évaluation combinée des compétences « Compréhension écrite » et « Production écrite »
Durée : 20 minutes

La composition de l'épreuve

Évaluation combinée des compétences « Compréhension orale » et « Production orale »

La tâche consiste à participer à un échange verbal individuel avec son enseignante ou son enseignant. L'échange est d'une durée de 3 minutes et le débit est lent. Il est à noter que l'adulte bénéficie de la présence d'indices visuels courants et de l'aide constante de son enseignante ou de son enseignant.

Pour se préparer à l'échange verbal, l'adulte prend d'abord connaissance de la mise en situation, qui met en scène une ou des intentions de communication du cours en compréhension orale combinées à une ou des intentions de communication du cours en production orale. Cette mise en situation ainsi que les consignes de l'évaluation qui s'adressent à l'adulte sont lues avec l'enseignante ou l'enseignant. L'adulte organise ensuite ses idées, puis il participe à l'échange verbal individuel avec son enseignante ou son enseignant.

Évaluation combinée des compétences « Compréhension écrite » et « Production écrite »

La tâche consiste à remplir un formulaire.

L'adulte prend d'abord connaissance de la mise en situation, qui met en scène une intention de communication du cours en compréhension écrite combinée à une intention de communication du cours en production écrite, c'est-à-dire lire un formulaire d'inscription et y transcrire des renseignements. Il doit donc lire le formulaire d'inscription présenté et le remplir à l'aide des renseignements fournis dans la mise en situation.

Les outils de collecte de données

Évaluation combinée des compétences « Compréhension orale » et « Production orale »

- Dialogue (enregistrement facultatif)

Évaluation combinée des compétences « Compréhension écrite » et « Production écrite »

- Formulaire d'inscription du *Cahier de l'adulte*

Le matériel autorisé

- Aucun matériel autorisé

Les outils de jugement

Pour l'évaluation combinée des compétences « Compréhension orale » et « Production orale », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. Les grilles sont annexées au *Guide de correction et d'évaluation* et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Faible
- Très faible

Pour l'évaluation combinée des compétences « Compréhension écrite » et « Production écrite », l'enseignante ou l'enseignant utilise la clé de correction fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve. L'adulte doit également obtenir une note d'au moins 50 % pour chacune des compétences visées par le cours.

Le résultat final doit être exprimé par le terme « Succès » ou « Échec ».

La reprise

Chaque partie de l'épreuve est reprise indépendamment de l'autre.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

*Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche*

Québec 